



## **Comité monétaire et financier international**

Trente-troisième réunion  
16 avril 2016

**Déclaration de Régis Immongault Tatagani**  
**Ministre de l'économie, de la promotion des investissements et de la prospective**  
**Gabon**

Représentant les pays suivants: Bénin, Burkina Faso, Cameroun, République centrafricaine, Comores, République du Congo, République Démocratique du Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Gabon, Guinée, Guinée-Bissao, Guinée équatoriale, Madagascar, Mali, Maurice, Mauritanie, Niger, Rwanda, São Tomé et Príncipe, Sénégal, Tchad, et Togo

**Déclaration de M. Régis Immongault Tatagani**  
**Ministre de l'économie, du développement durable, de la promotion des investissements**  
**et de la prospective**  
**(Gabon)**

Les perspectives de l'économie mondiale se sont encore détériorées, et les risques ont augmenté, de même que la volatilité des marchés financiers et des marchés des produits de base. Nous convenons que la croissance a systématiquement été inférieure aux attentes au cours des années qui ont suivi la crise en grande partie en raison d'une faible confiance dans la mise en œuvre des mesures requises, qui reste médiocre. Nous saluons donc l'importance qui est accordée par la Directrice générale dans son Plan d'action mondial au renforcement de la volonté de réaliser une croissance mondiale plus vigoureuse et durable, ainsi qu'à la mise en œuvre d'un vaste ensemble de mesures.

**CONJONCTURE ACTUELLE ET PERSPECTIVES**

Il est préoccupant de noter que, en dépit de l'évolution positive récente (mesures prises par les principales banques centrales pour améliorer l'état d'esprit des marchés, baisse de la pression des marchés dans les sorties de capitaux des pays émergents et recul global des prix de l'énergie), la croissance mondiale reste bien en deçà du niveau requis pour s'attaquer aux enjeux à long terme dans beaucoup de parties du monde, notamment la stagnation du niveau de vie, le chômage élevé et l'incidence de la pauvreté.

Beaucoup de risques qui étaient prévus lors de notre dernière réunion il y a 6 mois se sont matérialisés, et ont entraîné une nouvelle révision à la baisse des projections de la croissance mondiale. Nous notons que la baisse générale des prix du pétrole et des matières premières au cours des 18 derniers mois n'a pas dopé la croissance mondiale, ni même la croissance dans les pays importateurs de pétrole et de matières premières; pire, le recul des prix tient à un excès de capacités, exerce une pression à la baisse sur les biens manufacturés et entraîne une désinflation, et dans certains cas un risque de déflation, ce qui force les banques centrales des pays avancés à maintenir les taux d'intérêt proches de zéro. Dans l'environnement actuel, il n'est pas souhaitable de réduire l'excès de capacités, ce qui aurait des conséquences sur l'activité et l'emploi. Il convient plutôt d'accroître la demande.

Les signes croissants d'une aversion pour le risque sur les marchés financiers, l'élargissement des écarts de taux et l'endettement des entreprises constituent d'autres sujets de préoccupation. L'exposition des banques à des secteurs où les prix baissent n'est pas de bon augure pour la confiance, le redressement du crédit, l'investissement et la croissance.

La croissance dans les pays à faible revenu et les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure reste solide, quoiqu'elle ralentisse. Ces pays ont enregistré une croissance annuelle voisine de 6 % au cours des 10 dernières années et, au sein de ce groupe, les pays d'Afrique subsaharienne ont largement amélioré leurs cadres et leurs positions macroéconomiques et financiers, non seulement par rapport aux autres pays mais aussi par rapport à leurs propres résultats par le passé. Cependant, ces pays restent vulnérables aux chocs extérieurs comme en témoigne la volatilité actuelle des prix du pétrole et des matières premières, avec des implications pour leurs positions budgétaires et extérieures. Ces pays continuent d'être confrontés à des déficits d'infrastructures et à la pauvreté auxquels il convient de s'attaquer. À cet égard, la plupart de ces pays, en dépit des idées reçues, disposent d'une marge de financement considérable, avec des ratios dette/PIB inférieurs à 40 % en moyenne et à 35 % pour beaucoup. Si la prudence doit être de mise sur le plan des finances publiques et de l'endettement, ces pays ne sont pas proches d'une nouvelle crise de la dette. Le rythme de la hausse du ratio dette/PIB pour les pays à faible revenu (en moyenne, 4 points du PIB depuis la crise financière, c'est-à-dire ½ point du PIB par an) ne prédispose pas à une crise de la dette, d'autant que les emprunts ont pour l'essentiel financé des projets dans les infrastructures qui contribuent à la croissance. Lorsque les déficits d'infrastructures seront réduits, on peut s'attendre à ce que les courbes des ratios d'endettement s'aplatissent et même s'inversent.

### ENJEUX ET PRIORITES

Étant donné la persistance d'une croissance faible et le niveau élevé des risques, les enjeux principaux sont d'accroître la demande de manière à stimuler la croissance à court terme, de rehausser la production potentielle tout en maintenant l'équilibre de l'offre de la demande, et de s'attaquer aux questions relatives à la stabilité financière. Nous convenons que des mesures budgétaires, monétaires et structurelles sont toutes nécessaires pour atteindre ces objectifs. La coordination des politiques des pays membres reste essentielle pour éviter des répercussions négatives. À cet égard, la surveillance exercée par le FMI, ainsi que l'assistance technique et l'aide financière qu'il accorde aux pays membres sont essentielles.

Une **politique monétaire** accommodante a été très utile pour appuyer la reprise dans une certaine mesure, et nous convenons qu'il faut poursuivre cette politique lorsque l'inflation reste modérée et que des écarts de production persistent. Il est essentiel de préparer un retrait ordonné des mesures monétaires extraordinaires afin d'éviter des répercussions négatives, notamment sur les pays émergents et pré-émergents. À cet égard, il convient de saluer la solide stratégie de communication qui est utilisée par les banques centrales qui en sont à un stade avancé de ce cycle de sortie.

Pour rehausser la demande, il convient d'utiliser de manière appropriée, c'est-à-dire si nécessaire et si possible, la **relance par voie budgétaire**. Nous notons avec grande satisfaction la priorité donnée par la Directrice générale dans son Plan d'action mondial à la promotion de l'investissement public dans la mise à niveau des infrastructures dans les pays avancés, ainsi que dans les pays émergents et les pays en développement, de manière à combler leurs déficits d'infrastructures considérables. Nous attendons avec intérêt le projet pilote du FMI concernant une nouvelle initiative de soutien à la politique d'infrastructures qui permettrait de rendre plus efficient l'investissement dans les infrastructures, et nous espérons que des pays divers y participeront. Il convient aussi d'agir sur les salaires afin de favoriser la consommation privée, dont le multiplicateur élevé dopera la croissance à court terme.

Les **politiques structurelles** dans les pays avancés devraient viser à assouplir le marché du travail si nécessaire, et à s'attaquer aux obstacles à la croissance à long terme et à la viabilité des finances publiques, y compris les effets du vieillissement de la population. Dans le secteur financier, le programme des réformes réglementaires devrait être achevé afin de s'attaquer à l'héritage de la crise et de relancer le crédit et l'investissement. Les pays en développement doivent mettre en place des réformes structurelles visant à accroître la productivité et l'efficience, et continuer d'améliorer le climat des affaires pour attirer des flux de capitaux, en particulier des investissements directs, qui sont plus stables.

Beaucoup de pays à faible revenu et de pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure exportent des produits de base. Leur croissance a souffert fortement de la nette baisse des prix de ces produits. Le ralentissement de la croissance a été accentué dans certains cas par une forte compression des dépenses face aux pressions budgétaires. Il est nécessaire de chercher à accroître les recettes intérieures, mais ces mesures ne peuvent donner que des résultats limités sur une courte période étant donné l'ampleur de l'impact du choc sur les prix des produits de base ; une aide financière est donc nécessaire. **La diversification de l'économie et la transformation structurelle** doivent rester les priorités du programme de réforme. Le FMI, qui a établi un arsenal d'outils dans ces domaines, devraient continuer d'offrir ses conseils et d'appuyer les efforts d'ajustement et de réforme de ces pays

### COMMENT LE FMI PEUT AIDER SES PAYS MEMBRES

Nous notons avec satisfaction que le FMI a l'intention d'aider ses pays membres à réaliser la croissance souhaitée au moyen d'une surveillance ciblée, d'un renforcement des capacités et d'une aide financière selon les besoins, afin de faciliter une exécution plus énergique de la politique économique, de préserver la stabilité financière et de protéger les groupes les plus vulnérables. Nous souscrivons dans l'ensemble aux orientations du programme d'action proposé par le FMI. Certains domaines d'action méritent une attention particulière.

### ***Pays exportateurs de matières premières***

Une attention particulière doit être accordée à la situation particulière des pays exportateurs de matières premières qui sont durement touchés par la baisse des prix de ces produits. Nous appelons à mettre en place un instrument adapté aux besoins de ces pays membres, qui font face à des problèmes budgétaires et macroéconomiques gigantesques en raison de ce choc.

### ***Sources non économiques de chocs***

Nous souscrivons à l'aide apportée par le FMI aux pays membres dans la gestion des répercussions des chocs dont la source n'est pas économique, mais qui influent sur la situation macroéconomique. Le Plan d'action mondial énonce clairement les crises de réfugiés et les épidémies, mais le FMI doit veiller à ce que d'autres chocs non économiques qui ont un impact macroéconomique important, tels que le terrorisme et les problèmes de sécurité, fassent partie des problèmes pour lesquels le FMI aide les pays membres touchés. Ces chocs menacent la stabilité macroéconomique, et ont des ramifications régionales et mondiales.

### ***Intégration et commerce***

La croissance du commerce ralentit, sa contribution à la croissance mondiale est en baisse et le protectionnisme se fait de plus en plus pressant. Nous accueillerions avec satisfaction un programme d'action plus ferme du FMI en ce qui concerne l'intégration régionale et la reprise des négociations commerciales multilatérales, qui pourraient être des sources importantes de croissance supplémentaire dans de nombreuses régions du monde.

### ***Objectifs de développement durable pour l'après-2015***

Il est important de rappeler que les objectifs de développement durable de l'après-2015 constituent un programme de développement qui a été avalisé par la communauté internationale. Le FMI s'est engagé à aider les pays à atteindre ces objectifs, dans le cadre de sa mission. L'accord atteint à Addis-Abeba sur le financement pour le développement accorde une grande importance aux ressources, notamment l'importance de la mobilisation des ressources intérieures, mais aussi à la lutte contre les flux financiers illicites. Ces flux illicites doivent faire partie du programme d'action du FMI, une institution universelle qui se préoccupe directement des déséquilibres budgétaires et de la stabilité financière. Les pays membres escomptent que le FMI soutiendra les efforts déployés par les pays en

développement pour s'attaquer à ces flux, notamment en les aidant à renforcer leurs capacités.

### ***Accès au Compte des ressources générales du FMI***

Nous saluons les progrès accomplis par le FMI en ce qui concerne son approche AIM (agilité, intégration et membres au centre de l'attention du FMI). Cependant, cette approche nécessite aussi d'aborder la question fondamentale de l'accès de tous les pays membres au Compte des ressources générales du FMI, quel que soit leur niveau de revenu.

### ***Ressources du FMI***

Étant donné l'incertitude qui entoure les perspectives de l'économie mondiale, les changements structurels majeurs qui se produisent dans l'économie mondiale, la montée des risques et le rôle que l'institution a l'intention à juste titre de jouer pour aider ses pays membres à relever des défis gigantesques, le FMI doit être solide et bien équipé. Il s'agit de le doter de ressources appropriées sur le plan humain et financier, y compris pour ce qui est du Compte de ressources générales et du Fonds fiduciaire pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance.

Le FMI est une institution qui repose sur un système de quotes-parts, et la composition de ces ressources devrait refléter cette nature. Nous attendons avec intérêt l'achèvement de la 15<sup>e</sup> révision générale des quotes-parts, qui devrait se dérouler parallèlement aux travaux sur une nouvelle formule de calcul des quotes-parts, ainsi que son issue, qui reposera sur cette nouvelle formule. Nous continuons de souligner qu'il importe de diversifier le personnel du FMI, et en particulier de chercher à accroître la présence de ressortissants de régions sous-représentées, notamment l'Afrique subsaharienne.